# MAPRIMERIE ALFRED REBOUX Males / 33544

A ROUBAIX, Grando-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnet, 5
occalifé d'APPICHES, Prospectus à bon marché,
grammes, Invitations, Convocations.

2

## TOURCOING

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, mardi soir, à huit heures et demi, à l'Hôtel de Ville; nous dornoms d'autre part le compte-rendu de la séance.

FERMETURE DE L'ECOLE LIBRE DE FILLES DE LA RUE AUGEREAU. — M. Michaux commissaire de police, a signifié aux Sours de l'Ecole libre de filles de la rue Augereau, le rejet de la demande d'autorisation formulée, il y a quelque temps déjà. L'école devra être fermée le 23 courant. L'école materneile de la rue Augereau a été fondio îl y a cinq ans. C'etnient les Sœurs de « l'Enfant Jésus» qui la dirigeaient. Le nombre des élèves était d'environ 200. La nouvelle de la prochaine fermeture de l'école a produit une vive émotion parmi la popu-

DE NOS CONCITOYENS, M. l'abbé-Joseph Delbecque, vient de mourir à Va-os, où il était curé de la paroisse de Sainte-

Edouard-Joseph Delbeeque était né à Tour-cen 1857; il disparait donc dans toute la force age, Ordonné prêtre en 1883, M. l'abbé Del-ce fut successivement vicaire à Marly et à Ver-em, puis chapelain à la Renaissance, à Somain acquir une grande popularité parmi les ouvriers uns grace à sa bonte et à son inéguisable charité, ne eu-suite curé de Sainte-Croix à Valenciennes tarda pas à eprouver les premières atteintes mal qui l'a emporté, après sept mois de souf-ies.

s. funciailles de M. l'abbé Delbecque auront lieu à onze heures, en l'eglise Sainte-Croix et l'in-ion se fera au cimetière Saint-Roch, à Va-

CHEVAL EMPORTE. — Mardi matin, vers 11 course 34, le cheval de Mmc Daurand, marchande e ladiumes, à Roubaix, qui stationnait place Notrebano, s'est sabitement emballe. Il a parcouru la uc Nationale et s'est absteur une Saint-Jacques. Il y a boureusement pas en d'accident de personne. MALADE DANS LA REE. — Mardi matin, vers 0 houres 34. M. Charles Lefebvre, domourant à convilhe-on-Ferrain, passait rue Saint-Jacques, lors-qualitation de la ried Nationale il ut pris d'un masaes soudain et s'affaissa sur la chaussée. Après avoir de service de la ried Nationale il a été reconduit.

demicile par un parent.

ACCIDENTS DU TR. VAIL. — Chez M. Créfontaire, un chaudronnier, Alfred Morel, a été
à l'œil gauche par un éclat de métal. Quelques
te repos. Docteur Betremieux. — A l'usine à
n nanœuvre, Charles Dejonckre, âgé de 30 ans,
lessé à l'index gauche en vidant un panier de
lluit jours de repos. Docteur Huriez. — Un
er de fours à l'usine à gaz. Amand Boudry, 26
uns, s'est contusionné au thorax et au coude droit

en tombant sur des ortils. Dix jours de repos. Docteur Cuisset. — J. B. Averland, Agé de 30 ans, rattacheur, chez MM. Charles Tiberphien et fils, rue de Paris, s'est fait une entorse au pied droit en glissant. Dix jours de repos. Docteur Bernard. — Chez M. Paul Jongles, une băcleuse, Thérèse Desprez, Agée de 13 ans, a été blessée au médius gauche en travaillant. Dix jours de repos. Docteur Playoust.

LES ARRIVACES AUX HALLES. — Dans la matinse de mardi, il est arrivé aux Halles les deurées suivantes: Hukres, L.000; marée, 75 k.; beurre, 37 kilos.

MARCO-EN-BARCUL.

BULLETIN DEMOGRAPHIQUE DU MOIS DE DECEMPREE. — Il a été enregistré à l'état-civit, pendant le mois de décembre: 30 naissances, dont 28 légitimes et 2 lieugritimes, 10 mariges, 41 decès et 6 mort-nés. Voici les causes des déces: Tuberculose des poumons, 1; tuberculose des méninges, 2; conçestion, 1; madaties onganiques du ceur. 1; oronchite aigué, 1; autres affections de l'appareil repeiratoire, 1; autres amadies, 4.

VENTE DE MARCHANDISES AISES PAR LA DOUANE. — Le vendreil 16 courant, à dix heures du matin, il sera procédé, au bureau des douanes de la rue de Lille, à la vente de 160 kilos de café vert, dont la confiscation a etc prononce nar un récent jugement du tribunal correctionnel de Lifle.

ADJUDICATIONS. — Mardi, à trois heures de l'aurès misi ont eu lieu les adjudications vour les travaux d'entretien des chemins virinaux crémaires, des rues et chemins ruraux. nendant les années 1904, 1905 et 1906. En voici les résultats:

Chemins ruraux reconnus. — MM. Narcisse Pluquet, de Croix, 19 00, juies Paulvaiche, de Wattignies, 17 p.c.; Emine Cauche, de Noyelle, 6 u.c.; Camille Degraeve, de Lille, 16 p.c.; Jules Deléspianques, de Roubaix, 15 p.c.; ('arios Biscop, de Tourcoing, 10 p.c. M. Lion este bijudicatioire.

Chemins ruraux — MM. Papquet, 0 p.c.; Vincent Lion, d'Halbin, 7 p.c.; Emile Cauche, de Noyelle, 6 p.c., Camille Degraeve, de Lille, 16 p.c.; Emile Cauche, de Noyelle, 6 p.c., Chrims ruraux — Fenne Cauche, de Poc. M. Lion este bijudicatiere.

CONSEIL MUNICIPAL. — Mardi soir, à cinq è

CONSEIL MENICIPAL. — Mardi soir, à cinq heures et demie, le Conseil municipal de Roneq a benu une séance ext-aordinare, sous la presidence de M. Guetave Lepouter, mare. — Eleuent présentes: MM. Guetave Lepouter, Albert Leys, Louis Vienne, Jean-Louis Casier, Henri Delanney, Henri Cattean, Jules Conned, Desirre Leurent, Leuis Destombos. Louis Bonte, Jean-Louis Casier, Henri Delanney, Gorneile Vicheime, Flohmend Dumoulin, Jules Carpette.

Lev-tone a domorile. — Dans sa réunion du 17 décenhre decuer, la Commission du Bureau de Bienfaisance avait pris une del beracon tendant à chiemir de la commune un crédit de 1,092 franca afin de constituer, à l'aute du crodit de 908 frant s. d. ja accord na le departement, une pensona namoelle de 120 franca à 10 frances pas de charge supplementaire pour la commune, dant donne nui on pourrait déduire casite commune, la commune, denie de charge supplementaire pour la commune, la commune, dant donne nui on pourrait déduire casite consent de la commune, la commune de la commune, la commune de la commune, la commune, la commune de la commune, la commune de la commune de la commune, la commune de la

de la locatità. Ce credit de 1.092 franca n'entrainerait pas de charge auppiementaire peur la commune, étant donne qu'on pourrait déduire cette somme de la sulvention accorde annuellement au Bureau de Bienfaisance par la commune. Le Conseil donne un avis favorable. Les conséquences des grèves. Les déventes occasionnées par le séveur des troupes et les dégats commis au cours des dernières grèves, s'elèvent à 1.632 fr. 11. Sur une somme de 105 francs accordés à un habitant dont la progrièce à cté endoamagée. M. Carrette présente une observation; il trouve l'indemnité trop élèvée. M. Vienne: Soyez persuadé, Monsieur Carrette, que si M. X.... demande trop, il ne le portesa pas en pararis. M. Carrette: Je m' f... ben mal du paradis ou ben d'imfer; après tout, J'aine mi écri in infer, in a pus

(\*ir).
Vienne: Ca servira à veus comme à tout autre.

ires. M. Leurent cherche à expliquer à M. Carrette qu'il ne agirait que d'un prêt. M. Carrette n'en veut pas dé

Finalement, on décide de renvoyer la question à l'étude de la Commission des finances.

La séance est levée à six heures et demie.

L'N ACCIDENT DU TRAVAIL.— Dans l'après mid de samedi, une trieuse de la papeterie. Zénobie De uppère, est tombée dans un bac a chiffons. Elle s'est fait, than sa chute, des contusions sans gravité à la jambe droite. Un revos de quinze jours lui a été prescrit par M. le docteur Dumont, de Wervieg.

## QUESTOY-SUR-DEELE

LES FUNERAILLES de Mme Glestem, mère de M. dix Ghestem, conseiller d'arrondissement, ont eu neu, aardi matin, à onze heures, en l'église paroissale. Dans a nombreuse assistance, on remarquait MM. Binault et leaduel, conseillers genéraux, et des conseillers munipaux des communes environnantes. COMINES

LES RÉPARTITEURS. — Par arriéé préfectoral, cont nommée répartiteurs pour l'année 1904 : Titolaires résidents : MM. Henri Gallant, Désiré Ducarin et Henri Rembry : — Non résidents : MM. Augustin Despretz, le Deillémont ; Fidée Catteau, de Linsoffes ; — Supolicants résidents : MM. Paul Hennion, Désiré Dubonnets et Auguste Parent; — Non résidents : MD. Désiré Dumortier, de Wervior, Sud; Englébert Vanstermersch, le Deulemont.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS ENTREMENT DESERVATOR DE LA CONTROL DE LA CON

#### LILLE

SOCIETE CENTRALE D'HORRICULTURE DU NORD. — Assemblée généraie le thimanche 17 janvier 1304, à cinq heures da soir, au siège de la société, rue des Fleure (ancienne Facuté des Sciences). Ordre du jour: Conférence par M. Bedène, prolasseur de la société sur Queiques considérations générales sur les planés de serre; — Causerie par M. Latuelle, conseiller administrature de la société, sur L'instinct des plantes. — Tembolas fournie par MiM. Castelam et Ce, horticulteura à Canteleu-Lambergart.

VINGT MILLE CICARES DE CONTREBANDE. — Dernièrement, sur la plainte de l'administration des douanes, un nommé Moulié étail arrêté au moment où il prenaît l'ivraison d'une caisse, en gare de Sens, et se disposait à l'expédier en gare d'Orieans. La caisse fut ouverte; elle contenaît 4.000 cigares. La caisse fut ouverte; elle contenaît 4.000 cigares. La caisse fut ouverte; elle contenaît 4.000 cigares. L'inculpé a reconnu les faits en mais a déclaré que, depuis de lougues années, il était le fournissa de chinsurse sui avait été rapédies de Line en gare d'Ermont. Cette caisse fut également ouverte; élle contenaît 6.000 cigares. L'inculpé a reconnu les faits, mais a déclaré que, depuis de lougues années, il était le fournissa de dela contenait 6.000 cigares. L'inculpé a reconnu les faits, mais a déclaré que, depuis de lougues années, il était le fournissa de des contenaits de l'une cornière. Me le 6 22 ans, passant rue du Molinel, a été tue par la chute d'une pierre qui s'est distachée d'une cornème. M. le docteur Cochez, appele en toute faite, n'a nu que constater le thécte d'u à un défoncement de la boîte crinienne. Le décinn à été transporté à con dumicile, rue des Postes, 237. Cet accident est imputable autant à l'incurie administrative qu'à la négligence d'an propriétaire.

NOUVEL ET AUDACIEUX CAMBRIOLAGE. — Un coffre-fort éventré. — Dans la nuit de lund à mardi, d'audaçeux cambronéures ont envêve un coffre-fort qui se trouvait dans les bureau de M. Fort, négociant, boulevard Bigo-Danei, 9, l'ont trans-orte dans une remise asse

#### and the first many the contract of the

## **CONVOIS FUNÈBRES & OBITS**

Les amis et connaissances de la famille VANDERMEDIRES III de CHOU ELA MERIT qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame. Nathalie-Sophie SCHOOLAERT, veuve de Monsieur Eugène VANDERMEERS CH, décèdée à Roubax, le 12 janvier 1994, dans a 71° année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Ouction, sont pries de considèrer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui aurent lieu le Jeudi 14

#### taria de la companya POMPES FUNEBRES DESCHAMPS-BENOIST

Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville, 64-65, rus de l'Alouette, Roubaix. Magasin et fabrique de cercuella en tous gennes. Décors fundères et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à cetranger. Teceph. 627. (l'ordée en 1870).

MARIAGES & FIANÇAILLES

On annonce le prochain mariage tle : M. Parmen tier, lieutenant d'artimere, avec Mile Marguerite Bour don, à Wilchems (Nord); — De M. Amedée Ogier de Baulnw lieutenant au l'er d'infanterie, avec Maie Marth Huchet de Chirté.

#### TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE DOUAL Audience du mardi 12 janvier 1904. Présidence de M. Baron, président.

Le procès de la « Banque Roubaisienne Le procès de la « Banque Roubaisienne » Ce jugement du Tribunal de commerce de Reubsix, rendu le 23 mars 1903, à la suite du procès intenié par les anciens actionnaires de la Banque Roubaisienne, aux administrateurs, condamnait ceux-ci à payer au liquidateur de la banque, M. Nédonsel, la sonine totale de 102.840 francs, en n'admettant pas tourefois, la solidarité entre eux.

Or, les actionnaires représentés par M. Nédonsel, font appel du jugement du Tribunal de Roubaix, afin d'obtemir la solidarité entre les administrateurs, une ôlévation du taux des condamnations et une répartition plus favorable des indemnités.

tion du taux des condamnations et une répărition plus favorable des indemnités.

Les demandeurs sont représentés par MM. Honoré et Tettelin, les avocats qui ent plaudé en première instance à Roubaix; les defendeurs ont choisi pour censeils MM. Dubron, A. Dhoophe, Mailard, Catelle et de Prat. M. Delchambre fait défaut.

L'amijence est cuverte à mid dix et après lecture des conclusions, la parole est dourée à M. Tettelin qui les commente un peu en indiquant à la Cour qu'il laisse à son confrère et co-demandeur, M. Honoré, le soin de faire l'exposé des faits se réservant la question de droit, M. Honoré qui plaide aussitôt après, rappelle l'historique que nous avons domé kers des premiers débats devant le tribunal de commerce de Rombaix, et déclare que le considérant du premier jugement disant la banque non-viable, est un peu exagéré, car avec les relations d'aflaires et la situation des membres du premier Conseil d'administration, le bon fonctionnement de la banque pouvait être assuré. M. Honoré à l'aide d'un tableau synoptique, explique à la Cour, les différentes situations

#### COMMUNICATIONS

Roubaix.— Accordéonietes Roubaiscias.— Les répétitions reprendront aujourd'hui mercredi. Payement des cotisations. Mise à l'étude des nouveaux morceaux; vote des festivas et sortie d'été.

— L'Abeille (orphéon).— Demain jeudi, 14 janvier, à huit heures et demie, rispetition générale. Renouvellement de la Commission.

— Orphéon des Moviarts.— Les répétitions auront lieu le jeudi au lieu du mercredi, et commenceront jeudi 14 janvier, à huit heures et demie.

— Certe Artistique.— Jeudi 14, à huit heures un quart très precises du soir, reunion genérale coligatoire pour fous les membres (homance et dames), au local, Cofé Paudore, pour communication de la ribus haute importance, et nour distribution des rôles du nouveau drame. Amende de 0.50 centimes aux absents.

Croix.— La Musique Municipole exposera prochai-

nance, et nour distribution des rôles du nouveau drame. Amende de 0.50 centimes aux absents.

Croix.— La Musique Municipole exposera prochaimement les lots de sa tombola. Les gersonne désireuses de se procurer des biléts, renvent é la dresser au local, Café l'Iurthelise, place de Croix.

Tourcoins.— Syndient de l'Asignille de la Croix-Roup.— On nous prie d'annoncer que le placement pour les offres et les demandes de travail (raccommodages, contextions, construiriers à la journée), est ouvert au siège syndical, rue Achille-Testelin, 259, le dimanche, de dix heures à muit, et le joud, de neuf heures à muit, on y reçoit les démandes d'inscription au syndicat.

Lilla.— Anciens mittaires du 8.8 de lipne.— Assemblee générale et obligatoire du premier trimestre 1914, samedi, 16 janvier, dan la grande soirée des étées du Café Déloca G. autre d'une grande soirée bachique à la grande le prediction que d'une tembola gratuite pour tous les membres assistant à la séance.

TAMAR Délicienx Bonbon au Chocolat, le plus agréable laxatif contre INDIEN CONSTIPATION,

INDIEN CONSTIPATION,

Hémorroides, Bite,

GRILLON Embarras gastrique se intrestinal,

Ie soir en se couchant, la digestion faité.

PARIS, 33, Rue des Archives, se toutes Pharmassea.

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE GRATUITEMENT, SOU ETTE BUBRIQUE, LES RÉPONSES AUX DEMANDES DE MENSEI

CETTE RUBRIQUE, LES RÉFONSES AUX DEMANDES DE MENSEICENTEMINTS.

D. A. H. M. — Parfaitement. — A. G. — Opérations et travaux de banque par Eicotte. Prix 5 francs.
En vente à la librarie du Journal de Roubbax. — H. B.
240. — Adresses vous à la Mutuelle Nadaud, à l'estaminet Lavallard, place Nadaud, à Roubbax. — J. W.
Nice. — Il est fort probable qu'il n'en existe pas de ce
genre. — Un impairent 12. — Nous publicrons cette
liste aussitôt qu'elle aura paru. — C. L. Roubaix. —
Nous ne aurrions, bien entendu, vous donner de réponse
catégorique. Tout dépend du médecin qui vous visitra.
L. J. ignorant. — Nous ne donnens pas d'adresses commerciales. — Mes précautions. — Vous pouvez
tres, bien faire votre testament sur papier tindré à
0 fr. 60. écrit tout entier de votre main, avec la date en
toutes lettres, que vous conserverez chez vous dans un
neitaire. — B. P. G. — Même réponse qu'à L. J. ignomeltaire. — D. P. Marcq. 19. — 2 fr. 80, plus le port.
— C. W. Tourcoing. — 1' Cette tombola a été tirée

secupées dans le Conseil d'administration par les administrateurs en cause et fougence, cause la compte du la consequence de la consequenc

# PRIMES OFFERTES

par LA CONFIANCE, rue Ma Campagne nombre considérable de demandes a amené des

retards dans la remise des primes.

La Conflance voulant donner satisfaction à tout le monde, continuera, jusqu'au 31 janvier, à donner gratuitement sa magnifique

GARNITURE DE FENÊTRE OU DE CHEMINÉE composée de

deux vaseset une jardinière bleu de Sèvres, à tout acheteur des produits de sa distillerie.

## CONCERTS & SPECTACLES

TOUROUNG. — Au Théâtre Municipal. — Dimanche prochain, I7 janvier, en maitnée, à trois heures, la troupe lyrique da M. Bourdetée donnera de nouveau La Pourjee, opérette d'Audran, qui a obtenu déjà ici besucaup de succes. On commencera var une comédie du répertoire.

THEATRE DE ROUBAIX L. Direction :
Bur. à 7 h. 1/2 — JEUDI 14 JANVIER — Rid. à 8 h.
Moitié prix à toutes les places

LES SALTIMBANQUES

Dera-Comique en trois actes et quatre tableaux

Les Jurons de Cadilhae, comédie en un acte

46926

THEATRE DE TOURNAL — Directeur: M. E. Dea.
— Jeudi 14 janvier, bureau à 6 heures, rideau à six heures et demie 1 à Les Nurprises du Divorce, comedie en 3 actes; 2º La Traviata, opera en 4 actes.

UN SAUVETEUR DE DIN ANS A LIGNY-EN-GAMBRENIS. — Un acte remarquable de courage vient d'être accompli a Ligny-en-Cambresis Des enfants ciaient en train de camuser a glisser sur une vièce d'eux. Soudain la glace se rompit, et le jeune Tordvit, II ans. disparut sous da gince. Son camarade, Hubert Bourgeois, IO ans, ne nerdant pas son sang-frod, se coucha à côte du trou béant et retira, après bien des efforts, l'enfant, qui était sans connaissance, mais que des soins empresses ont ramelé à la vie.

ENTRADITION D'UN FORCAT A BLANC-MIS-SERON. — Les gendarmes de Bianc-Misseron ont amené à la prison de Vasenciennes un extradé, Joseph Carel, qui everce la profession de cordonnier et est ne à Paris en 1874, a cité combammé par la-Cour d'axisses de la Soine, le 15 janvier 1937, à cinq années de travaux forcés, pour vols qualifiés et infraction à un arrêté d'interuction de séjour. Déporté à la Guyane, il réussit à fuir et, ancès de maltiples péripéties, il gagna la Belgique, où il ze fit découvrir.

# L'HELKIASE GUÉRIT LES PLAIES LES PLUS REBELLES

FEUILLETON DU 15 JANVIER 1905 Nº 218

## LA JOUEUSE D'ORGUE par XAVIER DE MONTÉPIN

DEUXIÈMB PARTIE LA PETITE MARTHE

LVI

Ayant pris dès le matri les instructions de sou chef de clinique et s'étant acquitté du message de Mme Sollier, Henri n'avait plus qu'à tenir la promesse faite la veille à Philippe de Nayle d'after déjouner avec lui à Neuilly et de le ramener ensuité à la villa Savanne.

Le travil present

somer avec un a Neurry et de lor ramener ensuite à la villa Savanne.

Le travail pressant pour lequel le fils d'Amélie avait quitté le Parc-saint-Mear, où l'hospitalité lui était offerte, n'était point du même genre que ceux qu'il exécutait chaque jour en vue des besoins de l'usine de Saint-Ouen!

Très désireux de savoir es que contenait la lettre chiffre trouvée dans l'un des volumes de la bibit thèque de son beau-père, il voulait chercher à la déchiffrer avec l'aide du traité de cryptograpuie acheté par lui deux jours auparavant.

Louvrage était volumineux, — nous l'avons dit — et pour le bien comprendre il fallsit le lirs entiètement, et s'assimiler les différentes façons de traduire les messages secrets dont il donnait les

traduire les messages secrets dont il donnait les

formules.

Au début le jeune homme ne trouve rien qui fût de nature à l'éclairer.

Il avait beau lire attentivement, chercher à pénétrer toutes les combinaisons, il marchait de déceptions en déceptions.

Arrivé aux trois quarts du volume, il s'était dit que, dans la matinée du diminche, il pourrait terminer sa lecture, et peut-être mettre enfin le doigt sur l'explication aftendue.

Malgré la lucidité de son esprit, mulgré sa focilité à résouver els problèmes les puls ardres, il consilté à résouver els problèmes les puls ardres, il consilté à résouver els problèmes des plus ardres, il consilté à résouver els problèmes des plus ardres, il consilté à résouver els problèmes des plus ardres, il consilté à résouver els pours délà fort el manuel de la couverture de l'ouvrage.

— Misser du du bureau et ses regards tombèrent sur le gres volume dont le titre attira son ottention.

— Tien! vous vous occupes de cryptographie!

— Misser du du bureau et ses regards tombèrent sur le gres vo-

inuait à se briser contre une muraille infranchissalle. Le casse-tête chinois n'était rien à côté des dif-

Le volume sous les yeux, la lettre chiffree à côt de lui sur son bareau, il cherchait toujours, et le temps passait, l'inutilité de ses recherches commençait à l'énerver considérablement.

Ses mains fiévreuses pressaient son front brûlant, Il murmurait sons toutes les formes:

Que la lumière se fassel
Et la lumière ne se faisait point.
Absorbé par cet inutile truvail, il n'entendit pas
u'on venait de frapper légèrement à la porte de

on cabinet.

Il fallut qu'on heurtat une seconilei fois, plus ort, pour que son attention fût éveillée.

Précipitamment, il glissa la missive allemande ous le buvard qui se frouvait placé devant lui, et la forma le gross volume.

sous le buvard qui se trouvait piace devant rui, et il ferma le gros volume.

— Entrez l — fit-il ensuite.

Henri Savanne ouvrit la porte et entra.

— Onze heures sont sonnées, mon cher Philippe,

dit-il en serrant la main du jeune homme, —

j'ai une faim de loup, et vous me faites l'effet de

jas une raim de toup, et vous no intes l'enet de n'être pas prêt! — J'avais onblié l'heure en travaillant, mais je ne vous d'emande que cinq minutes pour être habil-lé et à votre disposition. Pendant que Philippe prenait les vêtements dis-posés à l'avance sur un meuble, Henri s'approcha

Mon Dieu, oui... — répondit Philippe.
Etes-vous déjà fort?
Philippe ne voulait point mettre son ami au courant des recherches qu'il opérait.
Je commonce à comprendre un peu... — fit-il
Est-ce intéressant?
Thès intéressant

Est-ce intéressant? Très intéressant, oui, mais très aride. Est-ce que cela pourra vous servir à chose? — Absolument à rien... — C'est pour moi un masse-temps... une distraction... — Me voici prêt

on cher Henri... - Eh bien! partons.
- Vous avez une voiture?

Oui.

Philippe ferma à clef la porte de son cabinet, mit la clef dans sa poche, et les deux jeunes gens des-

la clef dans sa poche, et les deux jeunes gens descendirent.

Où déjeunerons-nous? — demanda Philippe.

A la place de la Bastille... — Nous serons à
deux pas du chemin de fer de Vincennes, et j'ai à
prendre ches un pharmacien du boulevard Beausmarchais un collyre dont je lui ai remis la formule
en arrivant ce matin à Paris...

— Quelqu'un souffre-t-il de la vue à la villa Savanne?

nno? — Oui, Véronique Sollier. — Véronique! — répéta Philippe avec un geste étonnement. — Elle est donc su parc, chez votre d'éton oncle?

— Elle s'est présentée hier au soir à la villa...

— Elle veut bien à présent se soumettre à l'opération qui l'épouvantait si fort, et nous l'avons ins-

tallée avec sa petite-file au chalet du bord de l'eau...

— Voilà une nouvelle qui me cause une joie vive! — s'écria Philippe — Si l'opération réussit, comme je n'en doute pas, que; honneur peur vous, mon cher Henri!! — sans comptre que la brave femme, avant recourré la vue, pourra vous désigner l'as-

cher Henril! — sans compter que la nrave femme, avant recourré la vue, pourra vous désigner l'assassin de Richard Vernière! — Dieu nous permettra de réussir! — fit Henri. La voiture traversa tout Paris et les deux jeunes gens déjeunèrent au restaurant dus Quatre Sergents de la Rochelle, dans le même cabinet où nous avons vu Robert Vernière diner avec Claude Grivot, son complice. complice.

—×—.

I.e fratricide, — nous le savons, — avait passé la nuit à la villa Savanno.

Après avoir dormi du sommeil d'un homme qui n'a rien de regrettable sur la conscience, il s'était levé vers les neuf heures du matin, s'était habillé vere les soins minutieux qu'il mettait d'habitude à sa toilette, et était allé frapper à a porte de sa fearme.

femme.

La jeune fille attachée au service d'Amélie pendant son séjour au Parc-Saint-Maur lui apprit que madame venait de descendre.

Robert la rejoignit aur la terrasse, au moment où cills se disposait à faire un tour dans le petit parc — Avez-vous bien dormi, mon ami? — lui de-

— Avez-vous bien dormi, mon amir — i.a. do-manta-t-elle.

— J'ai passé une excellente nuit... et vous, ma chère Amélie?

— Une nuit très agités... — J'ai un peu de migraine, et j'allais prendre l'air pour la combattre.

— Me permettez-vous de vous accompagner?

— Je vous en prie.

Le mari et la femme descendirent les larges degrès de la terrasse et s'engagèrent sous bois.

Me pardonnez-vous — demanda tout à coup Robert — d'avoir, sans votre autorisation, invité tous les hôtes d'hier de Daniel Savanne à venir passer la journée du 23 juin à notre villa de Neuilly?

Je vous pardonne d'autant plus volontiers — Je vous pardonne d'autant plus volontiers que je vous appreuve... — Votre idée était excellente... — Elle inest venue si brusquement que je n'ai pu vous consulter... — Je suis heureux que vous l'approuvicz, quoiqu'elle ait pour conséquence forcée d'abréger le temps de votre villégiature ici?... — Je serai enchantée de rentrer à Neuilly où je verrai plus souvent Philippe. — Quand pensez-vous quitter le Paro-Saint-Mour?

Maur?

A la fin de la semaine prochaine. Mais, Aline?

— Elle m'accompagnera, et je pricrai M. Savanne de nous confier encore Mathilde pour quelques se-maines, og qu'il fera volontiers, je n'en doute paa... — Aves-rous réfléchi à ce doat je vous ai parié?

- Notes reneem a ce dont je vous si patrer
- Concernent?
- Philippe et Mathilde.
- Javous n'avoir point pris cela au sérieux...
- Pourquoi done?
- Ce grand amour de Philippe peur Aline se aerait-il donc évanoui si vite pour faire place à un

rateil donc évanoui si vite pour faire place à un autre?

— Philippe, en garçon de bon sens, a compris que, n'ayant aucurn espoir, il no devait plus penser à Aline. — Il a été profendément touché de les conduite de Mathilde, conduite pleine de tact et révélant un excellent cour. — Assurément, il n'en est pas encore épre, mais je ne le crois point éloigné de panser qu'elle pourrait devenir un jour sa feumne...

(A suivre). — XAVIER DE MONTÉPIN.